

Direction Générale Adjointe  
Action Publique et Sociale  
Direction de l'Éducation, Enfance, Petite enfance

---

# APPEL À PROJET I.D.E.A.L

SUR LES TEMPS D'ACTIVITÉS  
PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

---



---

# CONTEXTE

---

La Ville d'Aix-En-Provence considère les temps péri et extrascolaires comme des moments de détente et de convivialité pour les enfants, ces temps sont propices à leur épanouissement et à l'apprentissage de la vie en collectivité autour des principes de citoyenneté, de mixité et de laïcité.

Durant ce temps, il est proposé aux enfants de participer à des activités de qualité encadrées par nos partenaires associatifs.

Les activités proposées répondent aux objectifs définis par le **Projet Éducatif de Territoire (PEdT)**

## QU'EST-CE QUE LE PEDT ?

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) est la démarche majeure qui définit des objectifs et des moyens pour contribuer à la formation des citoyens de demain, autonomes et responsables. Ces objectifs relèvent d'une construction pédagogique et d'écologie humaine entre les enseignements fondamentaux et les apports des entourages familiaux, sociétaux, culturels, sportifs, associatifs...

- Garantir la continuité éducative et consolider une offre éducative de qualité
- Favoriser la réussite scolaire, l'épanouissement, le développement de l'enfant dans le respect de sa singularité
- Développer le savoir vivre ensemble en favorisant l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active

Il repose sur la rédaction d'un document qui recense, regroupe les ambitions partagées de tous les acteurs concernés, pour tendre à une cohérence et une complémentarité des différents temps de la vie des enfants. Ce document est la base utile à un maillage structuré de l'offre éducative, sportive et culturelle du territoire. Il est formalisé par une convention signée pour une durée de 3 ans entre plusieurs institutions :

- Le Maire de la Ville d'Aix-en-Provence
- Le Préfet des Bouches-du-Rhône
- Le Directeur académique des services de l'Éducation nationale des Bouches-du-Rhône
- La Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône
- La Direction départementale de la Cohésion Sociale

## LE DISPOSITIF IDEAL PÉRISCOLAIRE :

### PRÉSENTATION

La construction et l'élaboration du **projet périscolaire** est le fruit d'un partenariat étroit entre l'école et le service « Coordination des secteurs et des Projets Éducatifs ». Il s'inscrit dans les axes définis par le PedT et constitue la feuille de route du dispositif IDEAL. Il a pour vocation d'identifier les besoins propres à chaque école sur le territoire d'Aix en Provence.

### AXES PRINCIPAUX

- « Développer l'esprit critique »
- « Favoriser l'accès à des activités de qualité pour tous »
- « Promouvoir toutes les formes d'intelligences »
- « Valoriser l'engagement de l'enfant »

Le dispositif IDEAL est organisé en 4 thématiques :

- Sciences et numérique
- Développement durable et citoyenneté
- Sport et bien-être
- Arts et culture

### VALEURS DÉVELOPPÉES

Respect, engagement, bienveillance,  
Empathie, équité, curiosité, créativité,  
Civisme, solidarité, coopération, responsabilité,  
Autonomie, confiance en soi, persévérance....

### OBJECTIFS VISÉS

Ayant comme souhait, la volonté d'offrir une complémentarité éducative aux enfants sur les temps périscolaire, le dispositif IDEAL a pour objectif de :

- Renforcer l'autonomie de l'enfant
- Amener l'enfant à réfléchir sur le monde qui l'entoure
- Découvrir de nouvelles activités et de nouveaux outils
- Enrichir et favoriser leur imagination
- Renforcer leur confiance en soi
- Développer leurs capacités d'écoute, d'entraide et d'empathie

### **Focus spécial**

2023 et 2024 vont être des années sportives rayonnantes pour le territoire Aixois. En effet, nos infrastructures ont retenus l'attention de grands événements sportifs comme la Coupe du Monde de Rugby et les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Dans cette optique, nous souhaitons favoriser l'accès aux sports et permettre leurs découvertes.

La promotion d'un esprit sportif aixois et des valeurs associées constituerons un objectif à part entière du dispositif IDEAL.

### SÉLECTION DES ACTIONS

Le choix des actions s'appuie sur le recensement des besoins issus du terrain et résulte de la cohérence des projets associatifs :

- L'analyse précise des besoins observés sur le terrain.
- La prise en compte du projet d'école ou du projet ALSH
- Les objectifs définis par le PedT.

---

# LE DISPOSITIF I.D.E.A.L.

---

**Le dispositif I.D.E.A.L se décline en 3 modules d'actions.**

**Les projets proposés doivent correspondre aux caractéristiques détaillés dans la fiche de cadrage du module choisi.**

MODULE 1

**ATELIERS de RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

MODULE 2

**ACTIVITÉS DE LA PAUSE MÉRIDIDIENNE**

MODULE 3

**ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES ESTIVALES (EX MINIBOX)**

## MODULE 1

# **ATELIERS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

### **OBJECTIF(s) :**

Accompagner les enfants en difficulté au travers d'actions partenariales pour la réussite éducative de tous en veillant à :

- Restaurer l'estime de soi et mettre en valeur les compétences de chacun
- Renforcer les liens sociaux avec les familles
- Favoriser l'éducation à la citoyenneté notamment par l'initiation à la Culture, aux Sports, aux Sciences...

### **PUBLIC(S) VISÉ(S) :**

Pour l'année 2023-2024, le dispositif s'adresse aux enfants âgés de 8 /11 ans en difficulté, rencontrant certains problèmes scolaires. Il peut s'agir de problèmes de nature comportementale et/ou sociale ou toute autre difficulté qui représenterait un frein à l'acquisition des savoirs et à la réussite scolaire.

Les enfants sont orientés par l'équipe enseignante de l'école qui constitue le(s) groupe(s) que vous aurez en charge.

Selon l'action proposée, les groupes seront constitués de 10 à 15 enfants maximum.

### **LIEU:**

Les écoles élémentaires de la Ville concernées par le dispositif.

### **DATES ET FONCTIONNEMENT :**

Uniquement en période scolaire, du 13 novembre 2023 au 14 juin 2024, soit 25 semaines hors vacances scolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 17h30 (*cycle 3, enfants de 8 à 11 ans*)

Intervention sur une ou plusieurs écoles.

Un travail concerté avec les enseignants et les directeurs est fortement encouragé. Sur chaque école concernée par ce dispositif, un coordinateur Éducation Nationale assurera la transmission des informations importantes et facilitera les échanges entre tous les membres de la communauté éducative.

### **SUBVENTION :**

La subvention attribuée prendra en compte le coût de l'intervenant, les frais de gestion et les frais de matériels.

Elle sera versée en 2 fois (Un 1er acompte à la signature et le solde versé en juillet). Les associations sont tenues d'assurer l'ensemble du projet pour lequel elles sont subventionnées. Elles s'engagent à fournir un bilan de l'action. Au vu de ce dernier, la ville pourra opérer un réajustement du solde notamment en cas de séances annulées et non remplacées. **En l'absence de bilan, la Ville ne pourra pas verser le dernier acompte et se réinterrogera sur la place de l'association au sein du dispositif.**

### **CRITÈRE(S) DE SÉLECTION :**

- Conformité du dossier au présent règlement
- Qualité du projet, son originalité et sa faisabilité technique
- Budget prévisionnel cohérent avec les missions à conduire
- Cohérence avec le projet périscolaire des écoles concernées
- Complémentarité avec les autres dispositifs
- L'efficacité pédagogique et approche innovante du projet

Une expérience dans le domaine de l'accompagnement spécifique des enfants à besoins particuliers est attendue.

Une commission de sélection est organisée afin de vérifier l'adéquation des projets avec les besoins du terrain.

si votre projet est retenu, vous serez contacté au plus tard le 13 juillet. Une convention sera établie entre la ville et le porteur de projet.

**Les dossiers incomplets ou réceptionnés après la date limite ne seront pas examinés.**

## MODULE 2

# **ACTIVITÉS DE LA PAUSE MÉRIDIENNE**

### **OBJECTIF(s) :**

Ayant comme souhait, la volonté d'offrir une complémentarité éducative aux enfants sur les temps périscolaire, les activités de la pause méridienne ont pour objectif de :

- Faire découvrir de nouvelles activités
- Valoriser l'engagement de l'enfant
- Faire naître de nouvelles passions, vocations ou susciter l'intérêt
- Prendre plaisir dans des activités ludiques et captivantes

### **PUBLIC(s) VISÉ(s) :**

les projets s'adressent aux enfants entre 6 à 11 ans.

Les groupes sont définis sur la base du volontariat des enfants et les listes sont rédigées par le référent administratif ou le référent de secteur scolaire.

Selon l'action proposée, les groupes seront constitués jusqu'à un maximum de 12 enfants, sauf dans le cadre d'activités sportives où la limite est portée à 14 enfants.

### **LIEU :**

Les écoles élémentaires de la Ville concernées par le dispositif.

### **DATES ET FONCTIONNEMENT :**

Uniquement en période scolaire, du 18 septembre 2023 au 07 juin 2024, soit 30 semaines de fonctionnement hors vacances scolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30.

Intervention sur une ou plusieurs écoles.

### **SUBVENTION(s) :**

La subvention attribuée prendra en compte le coût de l'intervenant, les frais de gestion et les frais de matériels.

Elle sera versée en 3 fois, 1 paiement par trimestre.. Les associations sont tenues d'assurer l'ensemble du projet pour lequel elles sont subventionnées même en cas d'absence de l'intervenant. Elles s'engagent à fournir un bilan de l'action à la fin des activités (impérativement avant le 21 juin). Au vu du bilan, la Ville pourra opérer un réajustement du solde notamment en cas de séances annulées et non remplacées du fait de l'intervenant et/ou de son employeur. **En l'absence de bilan, la ville ne pourra pas verser le dernier acompte et se réinterrogera sur la place de l'association au sein du dispositif.**

### **CONDITIONS D'ATTRIBUTIONS :**

- Conformité du dossier au présent règlement
- Qualité du projet, son originalité et sa faisabilité technique
- Budget prévisionnel cohérent avec les missions à conduire
- Cohérence avec le projet périscolaire de chaque école
- Complémentarité avec les autres dispositifs
- L'efficacité pédagogique et approche innovante du projet
- Volonté de faire découvrir un maximum d'activités aux enfants sur l'ensemble du territoire
- Attribution dans la limite des créneaux disponibles
- Recherche d'équilibre parmi les thématiques dans l'attribution des activités

Si votre projet est retenu, vous serez contacté au plus tard le 13 juillet. Une convention sera établie entre la Ville et le porteur de projet.

**Les dossiers incomplets ou réceptionnés après la date limite ne seront pas examinés.**

## MODULE 3

# **LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES ESTIVALES**

### **OBJECTIF(S) :**

Favoriser au sein des Accueils de Loisirs sans hébergement, en prolongement des temps périscolaires, la découverte, l'expérimentation, d'activités et de loisirs innovants, ou qui nécessitent des compétences ou du matériel spécifiques.

Décloisonner les pratiques éducatives et dynamiser le partenariat au sein de la communauté éducative associative. Les projets viendront, en valeur ajoutée de la programmation des Accueils Collectifs de Mineurs, dans l'intérêt des enfants qui bénéficieront d'un panel d'activités enrichies contribuant à l'égalité des chances.

### **PUBLIC(S) VISÉ(S) :**

Les enfants, de 3 à 13 ans inclus, inscrits dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement, ALSH partenaires.

### **PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT :**

Durant les vacances d'été (du 10 juillet au 25 août 2023).

### **SUBVENTION(S) :**

La subvention attribuée prendra en compte le coût de l'intervenant, les frais de gestion et les frais de matériels. Elle sera versée en 1 fois en amont des prestations. Les associations sont tenues d'assurer l'ensemble du projet pour lequel elles sont subventionnées même en cas d'absence de l'intervenant.

### **FONCTIONNEMENT :**

Les activités seront aménagées en fonction des groupes d'âges que vous aurez défini comme public cible, autour des thématiques développées sur chacun des Accueils. Vous êtes libre de proposer un ou plusieurs projets dans la limite de 5 propositions maximum par an. Si vous proposez plusieurs projets, il est indispensable d'indiquer le nombre de projet que vous pourrez développer simultanément sur une même demi-journée. Vos objectifs éducatifs, pédagogiques et techniques seront mis en lien avec ceux de l'Accueil de Loisirs ayant manifesté le souhait de travailler avec vous sur votre projet, et en accord avec leurs thématiques.

Chaque déclinaison du projet sera travaillée de façon concertée, avec chaque gestionnaire d'Accueil de Loisirs, afin de garantir les meilleures conditions de réussite :

- Objectifs concertés,
- Organisation des temps de présence sur chaque site,
- Plannings par effectifs et groupes d'âge,

### **CONDITIONS D'ATTRIBUTIONS :**

- Conformité du dossier au présent règlement
- Qualité du projet, son originalité et sa faisabilité technique
- Budget prévisionnel cohérent avec les missions à conduire
- Cohérence avec le PEdT
- Recherche d'équilibre parmi les thématiques dans l'attribution des activités

Si votre projet est retenu, vous serez contacté au plus tard le 14 avril. Une convention sera établie entre la Ville et le porteur de projet. **Les dossiers incomplets ou réceptionnés après la date limite ne seront pas examinés.**

# RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

## 1. CALENDRIER :

Lancement de l'Appel à Projet : 03 MARS 2023

Date butoir du retour des Appels à Projet :

Réussite Éducative	IDEAL Pause méridienne	IDEAL Extrascolaire (ex MiniBox)
13 juin 2023	13 juin 2023	24 mars 2023

Analyse des offres et cohérence des projets :

Réussite Éducative	IDEAL Pause méridienne	IDEAL Extrascolaire (ex MiniBox)
du 2 juillet au 12 juillet 2023	du 2 juillet au 12 juillet 2023	31 mars 2023

Réponse aux associations :

Réussite Éducative	IDEAL Pause méridienne	IDEAL Extrascolaire (ex MiniBox)
13 juillet 2023	13 juillet 2023	14 avril 2023

Début et fin des activités :

Réussite Éducative	IDEAL Pause méridienne	IDEAL Extrascolaire (ex MiniBox)
13 novembre 2023 au 14 juin 2024	18 septembre 2023 au 7 juin 2024	10 juillet 2023 au 25 août 2023

Production et remise des bilans :

Réussite Éducative	IDEAL Pause méridienne	IDEAL Extrascolaire (ex MiniBox)
14 au 21 juin 2024	du 7 au 21 juin 2024	4 septembre 2023 au 31 octobre 2023



## **2. INSTRUCTION DES DOSSIERS :**

A l'expiration du délai de dépôt des projets de chaque dispositif, seuls les dossiers complets dont les projets répondent aux conditions de l'Appel à Projet seront retenus.

## **3. COORDINATION ET SUIVI :**

La Ville d'Aix-en-Provence se réserve la possibilité de procéder à des visites d'ateliers sans en prévenir au préalable ni l'association ou l'organisme, ni l'intervenant. En cas d'incidents répétés, de contenu manifestement différent du projet, ou d'animateurs ne remplissant pas leur missions de manière satisfaisante, notamment en matière de posture professionnelle, la Ville pourra décider de suspendre l'activité.

## **4. QUALIFICATION ET FORMATION DES INTERVENANTS :**

Le porteur de projet veille à ce que l'intervenant soit majeur. Il s'engage à vérifier le casier judiciaire (cj2) de l'intervenant et à ne pas le recruter dans le cadre de cet Appel à Projet en cas de mention sur son casier. Il doit mettre tous les moyens en œuvre pour prévenir tout risque de maltraitance et/ou de comportement inapproprié vis à vis des enfants, notamment en rappelant à ses animateurs les attitudes à adopter dans le cadre du respect de l'intégrité physique, morale et affective des enfants.

Le porteur de projet doit s'assurer de la régularité des ateliers avec un seul et même intervenant sur toute la programmation. Toute absence, remplacée ou non, doit être notifiée sans délai au chargé de dispositif concerné et *a minima* 1 jour ouvré avant la séance.

## **5. CONSTITUTION DU DOSSIER**

**IMPORTANT :** LA DEMANDE DOIT COMPORTER IMPÉRATIVEMENT LES PIÈCES INDIQUÉES SUR LA PLATE-FORME. LA LISTE EST CONSULTABLE SUR CELLE-CI.

## **6. ENGAGEMENT DES PORTEURS DE PROJET**

Seules les associations domiciliées sur la commune d'Aix-en-Provence peuvent présenter un projet. Toutefois, si aucune association aixoise ne propose cette activité, la Ville se réserve le droit d'accorder une dérogation pour les associations hors communes ou des acteurs éducatifs non associatifs.

**L'association s'engage à mettre en œuvre le projet sélectionné tel qu'il a été présenté lors de l'appel à projet.**

Cachet de l'association et signature du président, précédé de la mention manuscrite : « *L'association a pris connaissance du règlement et s'engage à respecter ses engagements et les principes de fonctionnement des dispositifs péri et extra-scolaires* ».

CACHET ET SIGNATURE :

---

# FICHE PROJET

## RÉUSSITE ÉDUCATIVE

---

## FICHE PROJET : ATELIERS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### TITRE DU PROJET

.....

### NOM DE L'ASSOCIATION

.....

### CHOIX DE LA THÉMATIQUE

- Sport et bien être** : *Mon périscool équilibre !*
- Arts et culture** : *Mon périscool expression !*
- Science et numérique** : *Mon périscool découverte !*
- Développement durable et citoyenneté** : *Mon périscool responsable !*

### LIEU DE L'ACTIVITÉ

- Salle**
- Gymnase**
- Cour**

### NOMBRE D'HEURES SOUHAITÉES (max 8h/semaines)

.....

### COMMENT VOTRE PROJET CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DE CETTE THÉMATIQUE ?

### OBJECTIFS DU PROJET

**EXEMPLE DE SÉANCES** (description)

<p><b>EXEMPLE DE SÉANCE 1</b></p>	
<p><b>EXEMPLE DE SÉANCE 2</b></p>	
<p><b>SÉANCE EN CAS DE PLUIE POUR LES ACTIVITÉS EXTÉ- RIEURES</b></p>	
<p><b>VALORISATION DE L'IN- VESTISSEMENT DES EN- FANTS</b></p>	

**MONTANT DE LA SUBVENTION :**

**SUBVENTION SOLLICITÉE\* :**

€

**PRÉCISEZ :**

**FRAIS DE MATÉRIEL**

€

**FRAIS DE PERSONNEL**

€

*\*Le montant final attribué dépendra de l'examen du dossier et de son adéquation avec les critères définis en internes.*

**Merci de joindre les diplômes de vos intervenants afin de justifier les montants sollicités**

---

**AUTRES REMARQUES / INFORMATIONS SUSCEPTIBLES D'ORIENTER LA DÉCISION :**

Fait à Aix-en-Provence le,

Cachet de l'Association et signature du Président

# DISPONIBILITÉS INTERVENANTS

MERCI DE COCHER VOS DISPONIBILITÉS ET SAISIR LES COORDONNÉES DE(S) INTERVENANT(S)

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
16H30/17H30 <input type="checkbox"/>	16H30/17H30 <input type="checkbox"/>	16H30/17H30 <input type="checkbox"/>	16H30/17H30 <input type="checkbox"/>
NOM DE L'INTERVENANT : NUMÉRO TEL : MAIL : NIVEAU DE DIPLÔME OU TITRE :			

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
16H30/17H30 <input type="checkbox"/>	16H30/17H30 <input type="checkbox"/>	16H30/17H30 <input type="checkbox"/>	16H30/17H30 <input type="checkbox"/>
NOM DE L'INTERVENANT : NUMÉRO TEL : MAIL : NIVEAU DE DIPLÔME OU TITRE :			

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
16H30/17H30 <input type="checkbox"/>	16H30/17H30 <input type="checkbox"/>	16H30/17H30 <input type="checkbox"/>	16H30/17H30 <input type="checkbox"/>
NOM DE L'INTERVENANT : NUMÉRO TEL : MAIL : NIVEAU DE DIPLÔME OU TITRE :			

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
16H30/17H30 <input type="checkbox"/>	16H30/17H30 <input type="checkbox"/>	16H30/17H30 <input type="checkbox"/>	16H30/17H30 <input type="checkbox"/>
NOM DE L'INTERVENANT : NUMÉRO TEL : MAIL : NIVEAU DE DIPLÔME OU TITRE :			

---

# FICHE PROJET

## ACTIVITÉS DE LA PAUSE MÉRIDIENNE

---

## FICHE PROJET : ACTIVITÉS DE LA PAUSE MÉRIDienne

**TITRE DU PROJET**

.....

**NOM DE L'ASSOCIATION**

.....

**CHOIX DE LA THEMATIQUE**

- Sport et bien être** : *Mon périscool équilibre !*
- Arts et culture** : *Mon périscool expression !*
- Science et numérique** : *Mon périscool découverte !*
- Développement durable et citoyenneté** : *Mon périscool responsable !*

**LIEU DE L'ACTIVITÉ**

- Salle**
- Gymnase**
- Cour**

**NOMBRE D'HEURES SOUHAITÉES** (max 8h/semaines)

.....

**COMMENT VOTRE PROJET CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DE CETTE THÉMATIQUE ?**

**OBJECTIFS DU PROJET**



**EXEMPLE DE SÉANCES** (description)

<p><b>EXEMPLE DE SÉANCE 1</b></p>	
<p><b>EXEMPLE DE SÉANCE 2</b></p>	
<p><b>SÉANCE EN CAS DE PLUIE POUR LES ACTIVITÉS EXTÉ- RIEURES</b></p>	
<p><b>VALORISATION DE L'IN- VESTISSEMENT DES EN- FANTS</b></p>	

**MONTANT DE LA SUBVENTION :**

**SUBVENTION SOLLICITÉE\* :**

	€
--	---

**PRÉCISEZ :**

**FRAIS DE MATÉRIEL**

	€
--	---

**FRAIS DE PERSONNEL**

	€
--	---

*\*Le montant final attribué dépendra de l'examen du dossier et de son adéquation avec les critères définis en internes.*

**Merci de joindre les diplômes de vos intervenants afin de justifier les montants sollicités**

---

**AUTRES REMARQUES / INFORMATIONS SUSCEPTIBLES D'ORIENTER LA DÉCISION :**

Fait à Aix-en-Provence le,

Cachet de l'Association et signature du Président

# DISPONIBILITÉS INTERVENANTS

MERCI DE COCHER VOS DISPONIBILITÉS ET SAISIR LES COORDONNÉES DE(S) INTERVENANT(S)

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
11H30/13H30 <input type="checkbox"/>	11H30/13H30 <input type="checkbox"/>	11H30/13H30 <input type="checkbox"/>	11H30/13H30 <input type="checkbox"/>
NOM DE L'INTERVENANT : NUMÉRO TEL : MAIL : NIVEAU DE DIPLÔME OU TITRE :			

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
11H30/13H30 <input type="checkbox"/>	11H30/13H30 <input type="checkbox"/>	11H30/13H30 <input type="checkbox"/>	11H30/13H30 <input type="checkbox"/>
NOM DE L'INTERVENANT : NUMÉRO TEL : MAIL : NIVEAU DE DIPLÔME OU TITRE :			

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
11H30/13H30 <input type="checkbox"/>	11H30/13H30 <input type="checkbox"/>	11H30/13H30 <input type="checkbox"/>	11H30/13H30 <input type="checkbox"/>
NOM DE L'INTERVENANT : NUMÉRO TEL : MAIL : NIVEAU DE DIPLÔME OU TITRE :			

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
11H30/13H30 <input type="checkbox"/>	11H30/13H30 <input type="checkbox"/>	11H30/13H30 <input type="checkbox"/>	11H30/13H30 <input type="checkbox"/>
NOM DE L'INTERVENANT : NUMÉRO TEL : MAIL : NIVEAU DE DIPLÔME OU TITRE :			

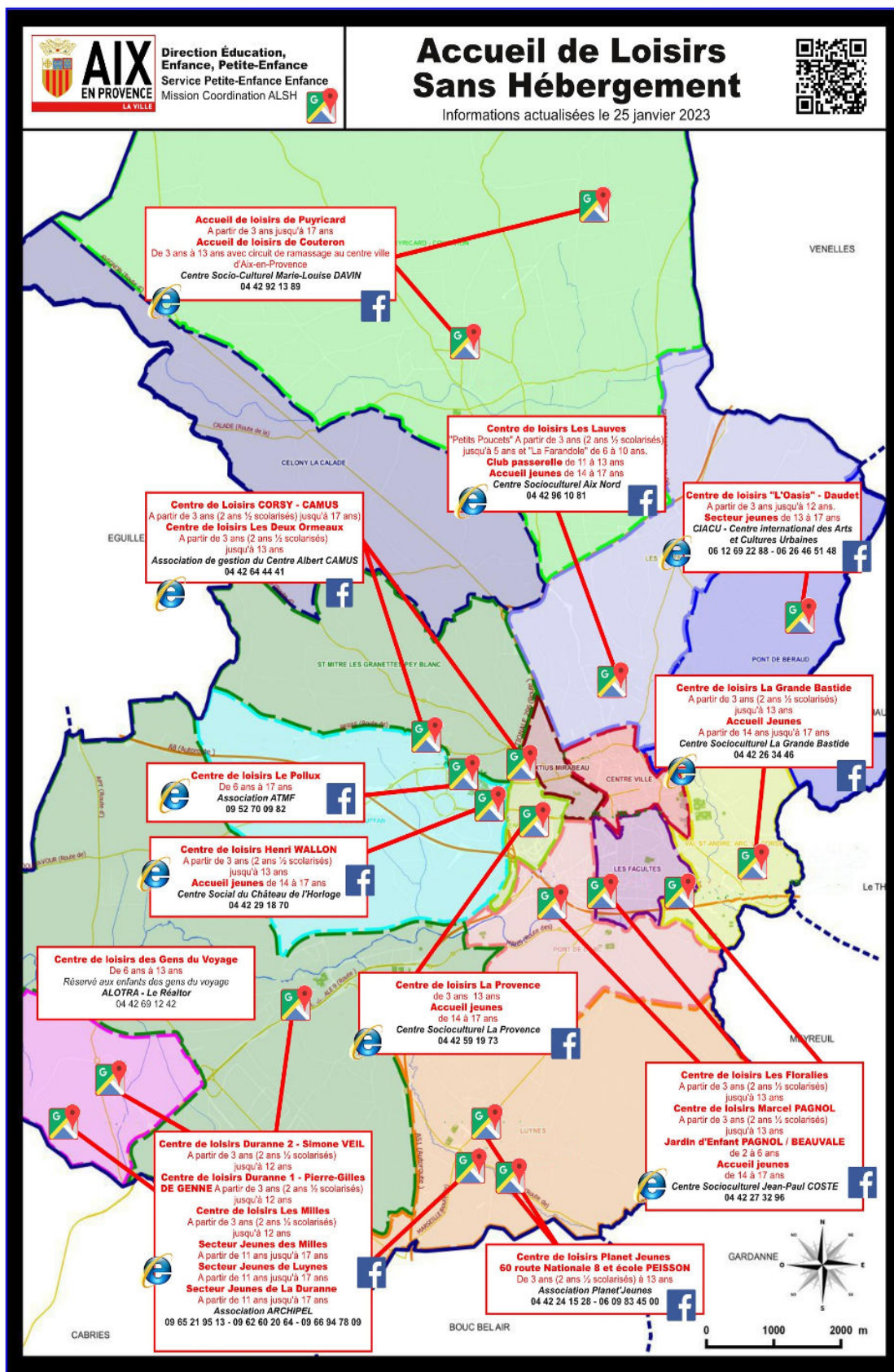
---

# FICHE PROJET

## IDEAL EXTRASCOLAIRE (EX MINIBOX)

---

# CARTE 2023 DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE



## ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES ESTIVALES (EX MINIBOX)

<b>NOM DU PROJET</b>	<b>TITRE</b> : .....	
<b>PORTEUR DE PROJET</b>	<b>NOM DE L'ASSOCIATION</b> : .....	
<b>THEMATIQUE DU PROJET</b>	<input type="checkbox"/> <b>Sport et bien être</b> : <i>Mon extrascool équilibre !</i> <input type="checkbox"/> <b>Arts et culture</b> : <i>Mon extrascool expression !</i> <input type="checkbox"/> <b>Science et numérique</b> : <i>Mon extrascool découverte !</i> <input type="checkbox"/> <b>Développement durable et citoyenneté</b> : <i>Mon extrascool responsable !</i>	
<b>PUBLIC</b> (entourer votre choix)		
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 3-4 ANS <input type="checkbox"/> 5-6 ANS <input type="checkbox"/> 6-8 ANS <input type="checkbox"/> 9-13 ANS <input type="checkbox"/> 13-17 ANS		
<b>DISPONIBILITÉ DE L'INTERVENANT</b>	<b>NOMBRE DE SÉANCES PRÉVUES</b>	<b>PRÉCISER LE NOMBRE D'ENFANTS SOUHAITÉ PAR SÉANCE</b>
<input type="checkbox"/> <b>Matin (9h – 12h)</b>  <input type="checkbox"/> <b>A. Midi (14h -17h)</b>	<input type="checkbox"/> <b>1 séance de 3 H</b>  <input type="checkbox"/> <b>2 séances d'1 H 30</b>  <input type="checkbox"/> <b>3 séances de 1H</b>	.....
<b>OBJECTIFS DU PROJET</b>		
<b>ÉDUCATIFS</b>		

<b>PÉDAGOGIQUES</b>		
<b>TECHNIQUES ET OPÉRATIONNELS</b>		
<b>DESCRIPTION DU PROJET</b>		
<b>DÉROULEMENT DU PROJET</b>		
<b>MOYENS</b>		
	<b>FOURNI PAR L'ASSOCIATION</b>	<b>À PRÉVOIR PAR L'ACCUEIL DE LOISIRS</b>
<b>HUMAINS</b>		
<b>MATÉRIEL</b>		
<b>CONTRAINTE(S) SPATIALE(S) À PRÉVOIR</b>		
<b>Finalité du projet et revalorisation de l'investissement des enfants à l'activité :</b>		
<b>Critère(s) d'évaluation de l'activité :</b>		

**Je propose plusieurs projets et je vous précise que :**

Je ne dispose que d'un intervenant, ou une seule équipe, et je ne peux conduire qu'un seul projet par 1/2 journée !

Je dispose de plusieurs intervenants, ou plusieurs équipes, et je peux donc conduire jusqu'à « .... » projets, sur chaque 1/2 journée !

# DISPONIBILITÉS INTERVENANT

## JUILLET SEMAINE 29 (lundi 10 – vendredi 14)

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A. MIDI	MATIN	A.MIDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NOM DE L'INTERVENANT :  
 NUMÉRO TEL :  
 MAIL :

## JUILLET SEMAINE 30 (lundi 17 – vendredi 21)

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A. MIDI	MATIN	A.MIDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NOM DE L'INTERVENANT :  
 NUMÉRO TEL :  
 MAIL :

## JUILLET SEMAINE 31 (lundi 24 – vendredi 28)

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A. MIDI	MATIN	A.MIDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NOM DE L'INTERVENANT :  
 NUMÉRO TEL :  
 MAIL :

## AOÛT SEMAINE 32 (lundi 31 – vendredi 04)

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A. MIDI	MATIN	A.MIDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NOM DE L'INTERVENANT :  
 NUMÉRO TEL :  
 MAIL :



**AOÛT SEMAINE 33 (lundi 07 – vendredi 11)**

<b>LUNDI</b>		<b>MARDI</b>		<b>MERCREDI</b>		<b>JEUDI</b>		<b>VENDREDI</b>	
MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A. MIDI	MATIN	A.MIDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NOM DE L'INTERVENANT :

NUMÉRO TEL :

MAIL :

**AOÛT SEMAINE 34 (lundi 14 – vendredi 18)**

<b>LUNDI</b>		<b>MARDI</b>		<b>MERCREDI</b>		<b>JEUDI</b>		<b>VENDREDI</b>	
MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A. MIDI	MATIN	A.MIDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NOM DE L'INTERVENANT :

NUMÉRO TEL :

MAIL :

**AOÛT SEMAINE 35 (lundi 21 – vendredi 25)**

<b>LUNDI</b>		<b>MARDI</b>		<b>MERCREDI</b>		<b>JEUDI</b>		<b>VENDREDI</b>	
MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A.MIDI	MATIN	A. MIDI	MATIN	A.MIDI
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NOM DE L'INTERVENANT :

NUMÉRO TEL :

MAIL :

# BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTIVITÉ

<b>Budget Prévisionnel du projet</b> Détailler les différents postes de dépenses	
<b>Taux horaire souhaité :</b>	
<b>Nombre de demi-journée souhaitées :</b> (Dans la limite de vos disponibilités sur l'été)	
<b>Frais de Personnel : (A)</b> Taux horaire : « ..... »  Nombre d'heures d'activité : « ..... »  Nombre de demi-journées : « ..... »	Intervenant 1 : .....  Intervenant 2 : .....  Intervenant 3 : .....  Intervenant 4 : .....
<b>Frais de Gestion : (B)</b> Maximum 5 % des frais de personnel (A)	
<b>Frais de matériel : (C)</b>	
<b>COÛT TOTAL DE LA PROPOSITION SUR L'ETE : (A+B+C)</b>	<b>« ..... » euros</b>
<b>Soit une participation demandé à la Ville de :</b> <b>« ..... » euros par 1/2 journée</b>	

Fait à Aix-en-Provence le,

Cachet de l'Association et signature du Président